

Oran R. YOUNG, Leslie A. KING et Heike SCHROEDER (dir.), 2008, *Institutions and Environmental Change. Principal Findings, Applications and Research Frontiers*, Cambridge, MA, MIT Press, 373 p.

Maryse Grandbois

Volume 41, numéro 3, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/044911ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/044911ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Grandbois, M. (2010). Compte rendu de [Oran R. YOUNG, Leslie A. KING et Heike SCHROEDER (dir.), 2008, *Institutions and Environmental Change. Principal Findings, Applications and Research Frontiers*, Cambridge, MA, MIT Press, 373 p.] *Études internationales*, 41(3), 402–404. <https://doi.org/10.7202/044911ar>

plus en plus légitimées par des motifs humanitaires. À cet égard, l'auteure constate que les concepts « humanitaire » et « militaire », bien qu'ils puissent paraître en opposition à première vue, peuvent devenir complémentaires et servir à motiver des volontés impériales. Elle fournit plusieurs exemples récents pour appuyer ses propos, dont l'intervention de l'ONU au Kosovo en 1999. Nesiha déconstruit également la manière dont le langage humanitaire a pénétré l'offensive militaire en Afghanistan et démontre que le débat précédant l'assaut de novembre 2001 a paradoxalement porté plus sur la responsabilité de protéger que sur la nécessité d'intervenir. L'auteure conclut que l'utilisation du concept normatif de légitimité peut s'avérer risquée étant donné que ce dernier est volatile et aisément manipulable.

Un autre chapitre intéressant est celui de Jun Matsukuma, qui se penche sur la légitimité des sanctions économiques en Irak. L'auteur insiste tout d'abord sur la nécessité de bien distinguer le concept de légitimité de celui de légalité. À cet égard, il rappelle que les sanctions économiques imposées au peuple irakien, bien que légales, pourraient être considérées comme illégitimes si elles se trouvaient en contradiction avec les règles générales du droit international. Il ajoute que le Conseil de sécurité a le devoir de faire tout en son pouvoir pour réduire l'impact de ces sanctions sur la population. Matsukuma termine en affirmant que, malgré toutes les critiques faites à l'égard des sanctions économiques, celles-ci peuvent constituer une solution de remplacement désirable à l'utilisation de la puissance militaire.

En somme, *Fault Lines of Legitimacy* est un ouvrage original qui apporte une contribution importante à la

littérature traitant à la fois de la gouvernance, du droit international et des institutions internationales. En s'appuyant sur des études de cas pertinentes, les contributeurs réussissent à placer la légitimité au cœur du système international et à montrer son importance. Il s'agit donc d'une lecture essentielle pour tout chercheur intéressé par le multilatéralisme et plus particulièrement par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Dominic MIGNEAULT

*Centre d'études interaméricaines
HEI, Université Laval, Québec*

**Institutions
and Environmental Change.
Principal Findings, Applications
and Research Frontiers**

*Oran R. YOUNG, Leslie A. KING
et Heike SCHROEDER (dir.), 2008,
Cambridge, MA, MIT Press, 373 p.*

Cet ouvrage collectif, essentiellement théorique, fait la synthèse des résultats scientifiques d'une vaste étude multidisciplinaire effectuée par un réseau de chercheurs de plusieurs pays (Belgique, Canada, États-Unis, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Singapour, Suède) durant les années 1997 à 2007. À l'heure où l'on réalise que les changements climatiques ont et auront des conséquences négatives inévitables sur les plans local, national et international, ce livre d'une grande densité conceptuelle stimule la réflexion et la recherche sur les capacités, l'efficacité et les limites des institutions, face aux changements à l'échelle du globe. Portant sur la théorie des caractéristiques et des méthodes d'évaluation des institutions, cette recherche se réclame du nouvel institutionnalisme en sciences sociales,

considérant les institutions comme un ensemble de droits, de règles et de procédures qui précisent les rôles des différents acteurs en interaction et donnent naissance à des pratiques sociales.

La présentation des résultats théoriques de cette recherche sur les dimensions institutionnelles des changements environnementaux planétaires (*Institutional Dimensions of Global Environmental Change*, IDGEC) s'adresse d'abord aux décideurs et aux chercheurs, en brochant un tableau de l'état des travaux sur les institutions et en proposant ensuite quelques nouvelles avenues de recherche. Au centre de ces réflexions, les institutions, lieux complexes d'interactions, participent à la fois à la croissance des problèmes environnementaux et aux moyens d'y remédier. Malgré un contexte où l'incertitude scientifique préside à toutes les analyses, ce livre arrive à point nommé, fournissant des concepts opératoires et des méthodes d'évaluation et de diagnostic, pour cerner le rôle des institutions, leur degré de compatibilité, leurs modes d'interaction à différentes échelles, leur adaptation aux systèmes socioécologiques et leur performance sur le terrain, face aux changements climatiques, aux pertes de biodiversité et à la dégradation des écosystèmes des océans.

La synthèse complexe des résultats de cette recherche se divise en deux parties principales, précédées d'un chapitre introductif et suivies d'une conclusion en deux chapitres, sur les interfaces entre la science, les processus décisionnels et les institutions. La première partie de la synthèse, intitulée *Research Foci*, explore les caractéristiques institutionnelles sans pour autant proposer des généralisations, mais plutôt une méthodologie définissant des paramètres de causalité,

de performance et design. Le premier de ces paramètres jauge l'influence des institutions (*causality*), le deuxième porte sur leur efficacité, mesurée en termes d'équité, de durabilité et d'atteinte des objectifs (*performance*), tandis que le dernier s'intéresse aux conditions nécessaires à la modification des comportements des acteurs (*design*).

Chacun des chapitres présente d'abord les concepts théoriques fondamentaux, fait le point sur l'état des connaissances scientifiques, puis présente les apports et la méthodologie du projet de recherche, sans négliger ses difficultés et ses contributions possibles au processus décisionnel, pour finalement dégager de nouvelles orientations. Alors que le professeur Ronald B. Mitchell analyse des indicateurs de performance des institutions, pour mesurer et comparer leur efficacité respective, le professeur Oran R. Young présente une approche diagnostique interrogeant à la fois les problèmes, les acteurs, les politiques et les pratiques institutionnelles, selon une méthode qui s'attache à identifier les éléments mis en œuvre par les institutions pour faire face aux changements environnementaux.

La seconde partie de la synthèse, intitulée *Analytic Themes*, plonge au cœur de la question environnementale, en proposant elle aussi trois critères : l'adaptation des institutions à la diversité des systèmes biophysiques et socioéconomiques (*fit*), l'interaction entre les institutions (*interplay*) et les questions d'échelle d'intervention et de subsidiarité (*scale*). Une équipe de cinq chercheurs suédois (V. Galaz, P. Olsson, T. Hahn, C. Folke, U. Svedin) effectue une revue des éléments théoriques relatifs à l'adaptation des institutions aux systèmes socioécologiques. Les chercheurs

énumèrent et analysent les apports du projet pour étudier à la fois les difficultés posées par les changements abrupts et les mouvements continus, les relations non linéaires au sein de ces systèmes dynamiques ainsi que les causes et conséquences des ajustements approximatifs ou déficients entre les institutions et les milieux socioécologiques. Cette équipe de recherche préconise d'instaurer une nouvelle coordination des réseaux par des mécanismes favorisant une cogestion adaptative des institutions, pour éviter les seuils critiques, prévenir et remédier aux effets de cascade et réorganiser les capacités d'intervention. Les chercheurs invitent la communauté internationale à reconnaître le caractère fondamental des interrelations dynamiques des systèmes sociaux et écologiques dans la mise en œuvre des régimes, attribuant une large part des difficultés et des échecs institutionnels à l'insuffisance des connaissances sur ces interactions. L'ensemble des chercheurs constate que les changements environnementaux mettent à l'épreuve les capacités institutionnelles d'intervention à toutes les échelles, spatiales et temporelles, avec une ampleur telle que les possibilités d'action collective des systèmes de gouvernance actuels et des différents acteurs sociaux s'en trouvent paralysées.

La synthèse des résultats de la recherche s'achève par la présentation, par le professeur Frank Biermann de l'Université VU d'Amsterdam, d'un nouveau projet en voie d'élaboration, cette fois sur la gouvernance à l'échelle planétaire (*Earth System Governance*, maintenant approuvé et en cours de réalisation). Ce nouveau projet entend répondre aux questions soulevées par l'étude *Institutions and Environmental Change*, de même qu'aux nouvelles orientations

proposées par ses équipes de recherche. Tout cela demeure éminemment théorique, mais reposera sur des études empiriques menées en plusieurs endroits du globe (earthsystemgovernance.org).

Une bibliographie et un index complètent l'ouvrage. La bibliographie inventorie les travaux sur les institutions menés dans le monde anglo-saxon, durant les années 1990 à 2008. L'index s'avère très utile au chercheur, car il renvoie souvent à plus d'un chapitre, facilitant les recoupements et les recherches théoriques sur des thèmes croisés.

Maryse GRANDBOIS

*Faculté de science politique et de droit
Université du Québec à Montréal*

DROIT INTERNATIONAL

Power and Justice in International Relations. Interdisciplinary Approaches to Global Challenges

*Marie-Luisa FRICK et Andreas
OBERPRANTACHER (dir.), 2009,
Burlington, Ashgate, 272 p.*

Un peu inhabituel dans le cas d'un ouvrage universitaire, cet ouvrage collectif a été publié pour rendre hommage à un homme encore vivant et actif, en l'occurrence le philosophe autrichien Hans Köchler. *Power and Justice in International Relations* ne paraît pas moins à un moment très opportun pour le sujet qu'il s'engage à traiter, c'est-à-dire le rôle que joue la politique dans les structures internationales de justice. D'aucuns diraient qu'il s'agit du lien entre le droit international et l'école réaliste des relations internationales. Le moment de la publication est d'autant bien choisi qu'il coïncide avec des débats suscités par la guerre « antiterroriste » menée